

## La démarche par étapes en lecture

[Narratrice : La démarche par étapes de la prévention et de l'intervention est une approche systématique dont le but est de fournir des évaluations et un enseignement de qualité reposant sur des données probantes et des interventions adaptées qui répondent aux besoins individuels des élèves.]

[Jocelyne Bouffard : La démarche par étapes vise, naturellement, le succès de l'élève. Et il vise à ce que l'élève qui éprouve des difficultés surtout en lecture, mais ça peut être adapté au niveau du comportement, à n'importe quel niveau, puisse réussir et qu'on puisse adresser ses besoins à la base.]

[Narratrice : La lecture est l'outil d'apprentissage de l'élève car il faut lire et écrire pour apprendre dans les autres matières. Ainsi, il importe d'implanter la démarche par étapes en lecture dès le cycle préparatoire. C'est ce qu'a fait l'École élémentaire catholique Saint-Joseph.]

[Chantalle Héroux : Par rapport aux données, nous avons réalisé que nos élèves avaient la difficulté au niveau de la lecture. Donc les résultats étaient moins élevés au niveau de la lecture. Donc ça a devenu une préoccupation pour tous. Donc on a décidé de se regrouper ensemble et de trouver des moyens pour répondre à ce besoin.]

[Narratrice : La démarche par étapes peut faciliter le dépistage précoce des élèves ayant des troubles d'apprentissage et assurer une intervention adaptée et opportune auprès des élèves ayant des besoins en lecture, ce qui réduit considérablement leur risque de développer de plus grands problèmes plus tard.]

[Jocelyne Bouffard: Une démarche par étapes en trois étapes : l'étape du premier palier s'adresse à tous les élèves de la salle de classe. Et c'est à cette étape-là où on va mettre en place l'approche de la conception universelle de l'apprentissage et de la différenciation pédagogique pour réussir à rejoindre tous les élèves au niveau de la salle de classe.

Même après avoir tout fait ça au premier palier, à la première étape, il se peut qu'il y ai des élèves qui résistent à l'intervention. Donc, ce qui veut dire que pour ces élèves-là, on va devoir regarder quels sont les besoins. On va organiser des parcours ciblés lors de la deuxième étape pour répondre à leurs besoins particuliers. Et on va pister leur progrès pour savoir si l'intervention à la deuxième étape réussit à rejoindre leurs besoins académiques, et les faire débloquer.]

[Graphique : **Étape 1 : Enseignement pour tous**]

[Narratrice : Au cœur de l'approche est l'analyse de données, y compris des travaux d'élèves, des résultats d'évaluations diagnostiques, les bulletins scolaires et d'autres mesures recueillies quotidiennement.]

[Jocelyne Bouffard : Donc, toutes décisions qui est prise, est prise à partir des données. Aucune intervention, aucun soutien va être fait juste à la légère. C'est toujours en regardant les données.]

[Narratrice : Au cours de la première étape, le professionnel de l'enseignement fourni un enseignement efficace pour tous les élèves.]

[Jocelyne Bouffard : Donc, on va dresser des profils d'élèves, on va dresser les profils de classe pour connaître où sont les forces, les intérêts, et les besoins des élèves. Et à partir de ces profils-là, on va planifier notre enseignement. On va faire des évaluations diagnostiques pour savoir où sont les élèves afin de planifier nos interventions.]

[Narratrice : Les élèves ayant des troubles d'apprentissage en lecture peuvent aussi bénéficier de l'enseignement en grand groupe par l'entremise d'activités riches au niveau du langage et de l'interaction avec les pairs.]

[Chantal Héroux : En ce moment, les activités qu'on préconise beaucoup pour travailler ces habiletés-là sont la lecture interactive enrichie, nous avons la comptine interactive et le message du jour.]

[Narratrice : La lecture aux élèves est une activité recommandée et qui peut être adaptée afin de développer plusieurs habiletés en lecture telles que le vocabulaire, la conscience de l'écrit et la conscience phonologique.]

[Chantal Héroux : La raison pour laquelle on appelle ça la lecture interactive enrichie, c'est parce que les élèves sont en interaction constamment avec l'enseignante. Donc, il y a un apprentissage qui est quand même actif. Les élèves sont actifs dans leur apprentissage. Ils participent. Donc, il y a toujours une interaction entre l'enseignant et l'élève.]

[Narratrice : Grâce à cet enseignement efficace, la majorité des élèves devraient bien cheminer dans leur apprentissage. Mais les élèves ayant des troubles d'apprentissage auraient peut-être besoin d'une couche d'appui supplémentaire.]

[Jocelyne Bouffard : Donc, selon les recherches, on dit que seulement 80 % des élèves vont réussir à la première étape et donc 20 % vont se situer à la deuxième et troisième étape de

la démarche par étapes. On va devoir discuter en équipe qu'on appelle une CAP, une communauté d'apprentissage professionnel, pour savoir comment est-ce qu'on va réussir à rejoindre les besoins de ces élèves-là.]

[Graphique : **Étape 2 : Interventions en petits groupes**]

[Chantalle Héroux : Lorsqu'on aura ciblé des élèves qui ont peut-être résisté à l'intervention ou résisté à l'enseignement, nous pouvons les regrouper en petits groupes à l'aide d'un intervenant. Ça peut être au sein de la salle de classe où nous allons travailler de façon plus fréquente et plus intense. Cette fréquence peut se faire, lors de la deuxième étape, nous on dit environ deux à trois fois par semaine pour des blocs entre dix et 30 minutes dépendant de l'âge de l'enfant et du besoin.]

[Jocelyne Bouffard : On va pister leur progrès pour savoir si l'intervention à la deuxième étape réussit à rejoindre leurs besoins académiques, et les faire débloquer. Donc habituellement, cette intervention-là, de deuxième étape, est une intervention supplémentaire à celle qu'ils reçoivent à la première étape. Donc, on va pister les progrès, on va déterminer si l'élève chemine bien. S'il chemine bien, il retourne à l'étape 1, au niveau de la salle de classe.]

[Graphique : **Étape 3 : Interventions individuelles**]

[Narratrice : Si les interventions en petits groupes ne répondent toujours pas aux besoins de l'élève, il passe donc à des interventions encore plus ciblées à la troisième étape.]

[Jocelyne Bouffard : S'il y a encore des difficultés qui se prononcent, alors là on va se rencontrer de nouveau en équipe professionnel, en CAP, et on va discuter de ce qu'on pourrait faire pour les aider à cheminer davantage et on va faire une intervention intensive à la troisième étape.]

[Chantalle Héroux : Les interventions deviennent de plus en plus individuelles, plus spécifiques, plus pointues. Nous recommandons de travailler avec peut-être un à deux élèves dans un regroupement. Et souvent, les élèves sont ressortis de la classe en ce moment-ci, et travaillent auprès d'un professionnel qui peut être une orthophoniste, une enseignante-ressource ou une intervenante au niveau du comportement dépendant. Et puis, à ce moment-ci on travaille des attentes vraiment plus ciblées et notre approche est différente. Puis souvent, il y a des évaluations psychoéducatives qui ont lieu à ce moment-ci. Et puis, on va vraiment creuser de façon plus profonde pour aller chercher les besoins de ces élèves et comment répondre. C'est aussi un moment où on va probablement dresser un CIPR pour mieux répondre aux besoins de ces élèves-là.]



[Jocelyne Bouffard : Donc, rendu à cette étape-là, de l'intervention intensive, il se peut qu'on aille consulter des professionnels. On va aller consulter l'orthophoniste, ils se peut qu'on consulte un chercheur à l'université, ou parfois on a fait appel à un orthopédagogue du côté du Québec, pour aller chercher n'importe quel outil pour nous aider à dresser les besoins de l'élève rendu au troisième palier.]

[Narratrice : Les résultats en lecture des jeunes en fin de 1ère année sont prédictifs de ceux de la fin du secondaire. C'est un constat inquiétant qui nous appelle à intervenir tôt et de façon intensive pour éviter que les difficultés de lecture se propagent tout au long de la vie scolaire de l'élève.]

[La démarche par étapes est une approche efficace qui a démontré ses preuves et qui permet aux élèves de réussir en lecture en offrant le soutien nécessaire.]

[Jocelyne Bouffard : Ça permet un partage de pratiques réussies entre collègues, de partager des stratégies qu'on n'aurait peut-être pas si on œuvrait tout seul comme enseignante en salle de classe.]

[Narratrice : Pour plus de renseignement sur la démarche par étapes et l'enseignement de lecture...

Visitez notre site Web [www.TAaLecole.ca](http://www.TAaLecole.ca)]

[Graphique : Nous aimerions remercier les organisations et les personnes suivantes pour leur appui lors de la réalisation de cette vidéo :

Conseil scolaire catholique Franco-Nord

École élémentaire catholique Saint-Joseph

Jocelyne Bouffard, Coordinatrice des services aux élèves ayant des besoins particuliers

Tammy Cantin, Directrice de l'É.É.C. St-Joseph

Chantal Girard, Éducatrice de la petite enfance

Tina Legault-Ouellet, Directrice de l'équipe de soutien à la réussite scolaire et de l'amélioration du rendement des élèves et Leader du cadre d'efficacité

Chantalle Héroux, Conseillère pédagogique

Nicole Major-Lefebvre, Enseignante titulaire

Debbie Sauvé, Orthophoniste]

[Graphique : Cette vidéo a été réalisée par :

Image des Logos de TA@l'école, LDAO et MediaFace]

[Graphique : La production de cette publication a été réalisé grâce au financement du ministère de l'Éducation.]



[Graphique : Désistement

Les ressources et informations dans cette vidéo ont été développées dans le cadre du projet TA@l'école de Learning Disabilities Association of Ontario et doivent être considérées comme suggestions seulement et sont fournies sur une base « telle quelle » sans garantie ou représentation quant à exactitude, la pertinence ou la suffisance de toute information contenue dans les ressources. La Learning Disabilities Association of Ontario et MediaFace ont déployé les efforts nécessaires pour s'assurer que les informations sont précises et à jour, mais aucune responsabilité légale n'est acceptée pour des erreurs, omissions ou déclaration fallacieuses.

L'utilisation du matériel est entièrement à la discrétion des personnes qui ont accès à ce matériel (les « utilisateurs »), et toute utilisation signifie que les utilisateurs consentent à ce que la Learning Disabilities Association of Ontario, MediaFace, le ministère de l'Éducation, les contributeurs qui agissent à leur nom, en celui de leur agent ou celui de leurs sous-comités ou les personnes qui agissent en leur nom n'assument aucune responsabilité pour le matériel, les ressources, les recommandations, les suggestions, les activités ou les articles ci-présents, et seront déchargés de toute responsabilité de quelque nature que ce soit, qu'elle soit causée par ou qu'elle soit une résultante de ce projet.

Les vidéos et le matériel connexe sont la propriété de la Learning Disabilities Association of Ontario. ©2018 Learning Disabilities Association of Ontario]